ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 9 mai 1900 (19 Floréal An 108 de la République). 129e jour de l'année. 49e jour du printemps. 1er jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 21 ; coucher à 7 h. 21.

Lever de la lune à 2 h. 22, mat. ; coucher à 3 h. 55, soir.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 8 mai.

Baromètre à 2 heures du soir : 748 millim. (variable).

Baisse depuis la veille : 8 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 7° au-dessous ; à 3 heures de l'après-midi : 1° au-dessus.

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Nord, modéré.

Temps probable pour aujourd'hui : Pluie.

LA MANIFESTATION

Le naturel est revenu au triple galop chez les meneurs réactionnaires.

Ces gens qui, samedi, protestaient de leur sympathie pour l'ouvrier, qui ne craignaient pas de lui faire des mamours, n'ont pas assez d'injures pour lui maintenant que son vote n'a pas satisfait leur ambition.

A propos des manifestations superbes et joyeuses de lundi, la *Croix* parle de « collectivistes débraillés qui se promenaient en burlant des refrains révolutionnaires ».

Débraillés est bientôt dit. Les ouvriers, à la vérité, s'habillent comme ils peuvent et ce n'est pas de leur faute si leurs moyens ne leur permettent pas de se payer des soutanes en drap fin ou des vestes bien taillées, comme M. Chatteleyn.

Bref la *Croix* de conclure que le spectacle de ces travailleurs célébrant joyeusement l'effondrement de la calotte était *écœurant*.

M. Reboux, lui, est indigné parce qu'il a lu sur une pancarte : « A bas Hugène Motte, le voleur ».

Les travailleurs, voyez-vous ! M. Reboux, dont j'ai été élève à l'Ecole des Jésuites, les ignorent les hypocrisies de langage. Et quand ils voient M. Motte créer en Russie des usines colossales, qui vont dépeupler les ouvriers français de leur gagne-pain, ces travailleurs, menacés de la misère, crient « Au voleur ! ».

D'autre part, il nous semble que M. Reboux a l'épiderme bien sensible depuis dimanche soir.

Qui donc a le premier employé dans les polémiques électorales, ces injures et ces termes outrageants

Sinon le parti dont M. Reboux est l'ornement...

Bref : les journaux de la calotte sont obligés de constater le caractère imposant et grandiose, en même temps que le calme parfait de la manifestation d'avant-hier.

Les gendarmes envoyés à Roubaix, malgré l'avis du citoyen Carrette et sur la demande du grotesque commissaire centra qui va nous quitter, ont regagné hier, à midi, leurs brigades respectives.

LES CAUSES

Le *Journal de Roubaix* publie la lettre d'un Monsieur qui se met la cervelle à l'envers pour découvrir les dauses de la magistrale tripotee re ue dimanche par les Cosaques.

Ces causes sont pourtant très simples :

Les ouvriers, les petits commerçants, les républicains sincères qui avaient pu avoir confiance dans les hommes de l'U. S. et P. aux élections pré édentes, se sont aperçus depuis qu'ils avaient eu affaire à de sinistres farceurs.

La présence sur les listes de cléricaux avérés, de patriotes qui aiment bien à envoyer les autres à la guerre mais qui préfèrent rester eux-mêmes au coin du feu, a ouvert les yeux aux roubaisiens, sur la valeur du républicanisme et du patriotisme des candidats de M. Motte, créateur d'usines russes.

Et à l'aspect du plat que les cléricaux voulaient lui faire avaler, Roubaix s'est ressaisi et d'un coup de pied a renvoyé la marmite où Chatteleyn avait mis ses espérances.

Pas besoin de procéder par insinuations et par déductions, pour expliquer l'échec de l'U. S. et P.

Les réactionnaires ont été battus, et seront battus dimanche, parce que les électeurs roubaisiens ont horreur de la réaction.

Roubaix a voté pour des socialistes parce que tous les ouvriers savent que seul le socialisme peut leur donner la vraie République.

Il faut l'être, comme Bobèche, dit La Ramée, ou comme Kif-Kif Bourricot, pour ne pas comprendre cela. Il est vrai que l'un et l'autre ne le sont pas qu'un peu !

L'ÉLECTION DU MAIRE

Le scrutin de ballotage pour les cinq candidats de l'Hôtel-de-Ville non élus au premier tour devrait avoir lieu dimanche prochain, l'élection du citoyen Carrette comme maire et des adjoints aura lieu le dimanche 20 mai.

Nous croyons savoir que M. Eugène Motte n'assistera pas à cette première réunion du Conseil municipal, ses intérêts de capitaliste et d'employeur l'appelant en Russie, auprès des moujiks à qui il fait faire à vil prix le travail qu'attendent les ouvriers roubaisiens.

Ceux qui ont voté pour lui n'auront pas le droit de se plaindre. M. Motte ne l'a pas caché aux grévistes trieurs ; ses petites et grandes affaires industrielles passent avant tout !...

NOUVELLE SENSATIONNELLE

Une grosse nouvelle : M. Barroyer, vient d'adresser à M. le Préfet du Nord, sa démission de commissaire central de la ville de Roubaix.

Dans la lettre de démission, M. Barroyer, s'excuse auprès de M. la Préfet de l'avoir tou ours induit en erreur dans les rapports politiques qu'il lui envoyait. Il reconnaît qu'il a découvert la police de son véritable rôle, pour faire des hommes sous les ordres des agents électoraux de la réaction. Les services sont désorganisés ; le personnel est surmené ; il n'y a plus de poli e à Roubaix de nou le paradis des cambrioleurs.

Vendredi soir, M. Barroyer espérait avoir quelque gros incident, qui lui aurait permis de faire taper sur les ouvriers socialistes. Mais c'est en vain, dit M. Barroyer, que mes fidèles acolytes ont injurié ces socialistes, je ne suis arrivé à rien.

Enfin, M. le commissaire central termine en disant que le calme de la manifestation de lundi lui a prouvé qu'il n'avait plus rien à faire ici.

» Les gendarmes que je vous avais demandés, monsieur le Préfet, sont demeurés sans emploi, dit-il, je n'ai pas trouvé plus de prétextes à les utiliser contre les républicains que je n'avais eu de motifs de vous demander de faire consigner dimanche deux escadrons de chasseurs...

« Les temps sont tristes et bien durs pour un homme qui a commencé sa carrière sous l'ordre moral et a conscience d'avoir été toujours un fidèle serviteur de la réaction. Je me retire donc avec l'estime de MM. Chatteleyn et Motte. C'est suffisant pour un homme modeste comme moi. »

P. S. — A la dernière heure, on nous annonce que M. Barroyer n'a pas envoyé sa démission. Il préfère attendre sa révocation. Il serait cruel de le faire languir, cet homme.

OU SONT LES BALAIS ?

Dans la certitude, où ils étaient du succès de leur liste mort-née, les catholiques russes de l'U. S. et P. avaient déjà préparé une grandiose et émouvante démonstration allégorique. Cinq cents balais, — cent par section, — avaient été achetés par eux.

Le 7 mai, à midi, cinq cents individus payés, devaient venir sur la Grande-Place, et dans une délicate allusion, ils devaient balayer la rue.

Le corps électoral en a décidé autrement.

C'est lui qui a tenu le balai, et ce sont les immondices, soigneusement accumulés par les candidats de l'Union sociale et patriotique, qu'il a balayés au ruisseau, en même temps que les candidats de l'U. S. et P. eux-mêmes.

En voulez-vous des balais !

Un démenti. — La lettre suivante a été adressée au *Journal* soi-disant honnête de *Roubaix* :

« Roubaix, le 8 mai 1900.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Monsieur,

» Le *Journal de Roubaix* a publié hier une lettre signée M. L. Blott, repasseur, et demeurant 71, rue de Flandre, au sujet d'un incident qui s'est produit au moment du dépouillement au bureau de la rue Turgot. Cette lettre ne rapporte pas les faits d'une manière exacte.

» M. Blott raconte, en effet, que figurant parmi les scrutateurs, il venait de recevoir de mes mains un sac de cent bulletins et que plusieurs électeurs s'étant précipités sur lui pour s'en emparer, il aurait résisté à cette agression et que c'est au cour de cette courte lutte que le sac aurait été déchiré.

» Il n'est pas exact que M. Blott ait figuré parmi les scrutateurs : **Il n'en faisait pas partie.**

» Je venais de remettre un sac de cent bulletins à M. Dujardin, membre plus âgé d'un groupe de scrutateurs qui comprenait également MM. Broways, M. Teinturier, Moulart et Odendhal, lorsque M. Blott se précipita sur M. Dujardin pour lui arracher le sac d'entre les mains.

Heureusement, M. Dégardin avait vu le mouvement et M. Blott ne put que saisir la partie supérieure du sac qu'il déchira en faisant disparaître un bulletin. C'est alors que le spectateurs indignés maîtrisèrent M. Blott, qui fut remis entre les mains de la police.

» Ceci sont les faits et c'est ainsi qu'ils sont consignés au procès-verbal, parce que c'est ainsi qu'ils se sont passés.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

» Ant. HUBART,
Président du bureau de la rue Turgot.

Erratum. — Dans notre article intitulé *Petites Manœuvres* paru dans l'*Egalité* d'hier, nous disions :

« Nous avons lu ces lignes avec plaisir, car elles nous prouvent que l'incident, dont M. Bou, rédacteur du *Journal de Roubaix*, a été victime, n'a pas été provoqué par les meneurs de l'UNION SOCIALE ET RADICALE avaient voulu lui donner. »

C'est « Union catholique et patriotique » qu'il fallait lire.

Nous nous excusons de cet *Erratum* auprès de nos lecteurs, qui certainement auront rectifié d'eux-mêmes.

POUR LES GRÉVISTES DE CHEZ MULLIEZ

A la demande des grévistes de chez MM. Mulliez frères, nos ouvrons dans nos colonnes une souscription en faveur de ces travailleurs avec lesquels les patrons refusent systématiquement de discuter :

Première liste

F. Chabrouillaud, secrétaire général de la mairie	1 fr.
Gustave Lesur, rédacteur de l'*Egalité*	1 »
Maurice Lesur, » »	1 »
Yvonne, André, Marguerite, Simonne Lesur	1 »
L. Catrice, rédacteur à l'*Egalité*	1 »

Les vols à la foire. — Un vol avec effraction a été commis dans la nuit du 7 mai, au champ de foire, au préjudice de M. Onzan, dit Boum-Boum ; la porte de la baraque a été fracturée, et les malfaiteurs ont emporté pour environ 25 fr. de nougat et de pain d'épices.

— Chez M. Defauto Charles, au champ de foire, des malfaiteurs ont pénétré dans la baraque et ont enlevé une boîte cantonnière de couteau au bras gauche en nickelant ses cylindres.

Le docteur Godefroy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 mai dans le même établissement Watteau Arthur, rattacheur, âgé de 25 ans, demeurant rue Saint-Jean, 16, en tombant s'est fait une entorse au poignet droit.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Rixe. — Au cours d'une rixe provoquée par lui-même, Julien Decock, âgé de 38 ans, tisserand, demeurant rue de l'Epeule, impasse Masure, 2, a reçu des coups dans le ventre et une plaie à l'arcade sourcilière gauche.

Bien que son état soit peu grave il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Mauvaise mère. — Maria Vaillant, demeurant à Wattrelos, a été l'objet d'un procès-verbal, pour mauvais traitements à l'égard de ses fillettes âgées de 15 et 10 ans.

Blessé à l'atelier. — Emile Baents, âgé de 41 ans, frappeur chez M. Leveugle, rue de l'Ommelet, a reçu sur la tête une tôle qui a déterminé une plaie sérieuse dans la région lombaire.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Vol avec effraction. — Dans la nuit du 7 au 8 mai, des malfaiteurs ont pénétré chez M. Carnoye Jules, cabaretier, rattacheur, rue de Flandre, 33, en fracturant la porte de l'habitation qui donne sur l'entrée particulière du couloir.

Ils ont volé dans un buffet 4 chemises de femme, dont deux en toile et deux en coton ; deux pantalons de toile bleue, un pantalon de coutil à carreaux blancs et noirs, 3 essuie-mains et 1 drap de lit.

Plainte a été déposée à la sûreté.

Chute en bas d'une voiture. — Justin Jorion, âgé de 42 ans domestique chez M. Derville, marchand de bois, rue de l'Alma, demeurant rue de l'Ermitage, cour Bullot, 6 est tombé en bas de son camion, samedi soir et a été transporté à l'Hôtel Dieu, pour graves contusions au thorax.

Vol de montre. — M. Calonne Jean, balayeur public, demeurant rue de l'Ouest, a été victime, au Pile, dans la soirée de dimanche, d'un vol d'une vieille montre en argent.

Un cabaret dévalisé. — M. Dupuich Bernard, âgé de 30 ans, représentant de M. Delcourt, brasseur, demeurant rue de Lannoy, 35, a déposé entre les mains de M. Prudhomme, commissaire de police, une plainte.

Des voleurs se sont introduits dans un estaminet inhabité « Au Congo », rue Bruyère 7, loué par M. Delcourt, et ont enlevé une pompe à bière, valeur 30 francs.

Coups de revolver. — Dans la nuit du 7 au 8 mai, M. Rœnig Jean, âgé de 33 ans, comptable, demeurant boulevard de Metz, 108, entendit du bruit.

Il se mit à la fenêtre et aperçut cinq individus qui prenaient la fuite vers le boulevard de Strasbourg, après avoir tenté de fracturer la porte de son domicile.

M. Rœnig s'armadun revolver dont il tira plusieurs coups, sans atteindre, croit-il, personne

Les Rentes des travailleurs. — Le 4 mai, un accident est survenu chez Ernoult Bayart, frères, rue du Grand Chemin.

Le nommé Schenkert-Benoit, apprêteur, âgé de 16 ans, demeurant, rue de la Guinguette, 53, s'est blessé le pied gauche en moulant du sucre au monton.

Le docteur Picquet a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez César et Joseph Pollet, rue Nain.

Le nommé Henno Paul, tisserand, âgé de 33 ans, rue du Sentier, 1, a eu le pouce écrasé en mettant la chaîne dans son métier.

Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Wattel-Ferrier et fils, rue Buffon.

Le nommé Hellemans Gustave, dégraisseur, âgé de 17 ans, demeurant rue de Hemmapes, a eu le médius gauche écrasé en déclinchant son métier.

Le docteur Montaigne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Crulois frères, rue du Pile, 111.

Le nommé Caudde Gustave, teinturier, âgé de 16 ans, demeurant rue Dampierre et Voisinage, a été coupé au pouce de la main droite, en arrangeant une corde de son métier.

Le docteur Cateau a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

— Le 4 mai, un accident est survenu à la filature de coton de la Société anonyme, rue du Curoir.

Le nommé Hoste Guillaume, débourreur, âgé de 40 ans, demeurant rue de Hemmapes, 14, s'est coupé la main droite en heurtant la main contre l'angle d'un recouvrement de carde.

Le docteur Lepers a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez E. Deschepper, teinturier, rue de Sébastopol.

Le nommé Seyman Henri, teinturier, âgé de 15 ans, demeurant à Bottignies en vidant un bac d'eau chaude s'est fait une brûlure au pied gauche.

Le docteur Picquet a déclaré 20 à 25 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse.

Le nommé Hanse Emile, rattacheur, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Balance, 64, a eu le majeur de la main droite écrasé par un support de baguettes.

Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 4 mai, un accident est survenu chez Alfred Motte frères, filateurs, rue des Longues-Haies.

Albert Louis, rattacheur, âgé de 25 ans demeurant rue de la Paix, 68, s'est donné un coup de couteau au bras gauche en nettoyant ses cylindres.

Le docteur Godefroy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 mai dans le même établissement Watteau Arthur, rattacheur, âgé de 25 ans, demeurant rue Saint-Jean, 16, en tombant s'est fait une entorse au poignet droit.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

La foire de Roubaix

GRAND CIRQUE RUSSE, Hippodrome. — Tous les jours, à 8 heures, grande représentation.

MUSEE SPITZNER. — Exhibition permanente ; curiosité atomique, La Momie vivante.

HIPPODROME DE PARIS, direction Henrotte. — Grand manège de chevaux vivants.

LA FAMILLE DES NAINS, direction Péchadre et le Viograme.

LE CINEMATOGRAPHE LUMIERE, le plus grand succès scientifique du siècle.

GRANDE MÉNAGERIE REDENBACH. — Tous les soirs, grande représentation.

Le nouveau Cinématographe Lumière (ex FILEUSE DE TERRE), dont le succès va toujours grandissant, reste parmi nous jusqu'au dimanche 13 inclus.

La direction nous promet pour jeudi trois vues de l'exposition les célèbres équilibristes des folies bergère en sept tableaux, quatre vues locales à chaque séance, le conte de Cendrillon en plus du programme, et des tableaux nouveaux tous les jours. Jeudi matinée à 4 et à 5 heures, et séances tous les soirs à 8 et à 9 heures du soir.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 8 mai 1900

NAISSANCES. — Alber Decruyenaere, rue du Bassin, 24. — Célestin Poitevin St-Antoine, cour Desfontaine, 11. — Séraphin Impliander, rue du Pile, cour Sénéfart, 2. — Germaine Cousseau, rue des Sept-Ponts, cour Salembier, 1. — Marcel Degand, rue de Blanchemaille.

DÉCÈS. — Alice Lossu, 36 ans, rue d'Alsace, 20. — Jules Vliege, 1 mois, rue Blanchemaille.

TOURCOING

En faveur de Disalle. — Le camarade Delphin-Dumortier, qui vient d'être élu conseiller municipal, a pris l'initiative d'une demande de grâce, dressée au ministre plénipotentiaire de Belgique, signée de tous les conseillers municipaux, en faveur de l'ami Delsalle, emprisonné à Courtrai, à la suite d'un incident survenu à Mouscron, au moment des grèves de Tourcoing, et que nous avons relaté en sortemps.

Nous ne pouvons que féliciter le camarade Delphin de son heureuse initiative. Espérons que cette demande sera favorablement accueillie.

Toujours la même. — La police a arrêté avant hier soir la nommée Delpaine Allard, âgée de 47 ans, couturière, qui se trouvait rue du Blaze, dans un état complet d'ivresse.

Cette femme devait se rendre le même jour à la police pour être conduite à Lille, à la maison d'arrêt, afin de subir la peine de 15 mois de prison prononcée par le tribunal correctionnel pour le même motif.

Delphine Allard se trouve encore en état de récidive en correctionnelle.

Un commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la journée de lundi, chez les époux Nuytens journaliers demeurant rue des Phalempins.

Grâce aux causes du feu qui a été presqu'aussitôt éteint par les voisins.

Les dégâts sont évalués à cent francs.

Les pompiers n'ont pas eu à bouger de leur caserne.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 5 courant, vers sept heures du soir, chez M. Edouard Bx négociant en laines, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing.

Le nommé André Liénart, domestique, âgé de 41 ans, demeurant rue Toucroy, 47, à Roubaix, a eu un pied serré entre son camion attelé et un mur.

Le docteur Leurs de Roubaix, a constaté une foulure de l'articulation tibio-tarsienne avec entorse et épanchement séro-sanguin tibio-articulaire, et une plaie du talon.

Ces blessures entraîneront 10 jours d'incapacité de travail.

Chez Flipo, fils aîné, filateur de coton, rue du Château, le nommé Varosse Jules, âgé de [illegible] demeurant rue du Bois-Voisinage, 1[illegible], a été coupé au pouce de la main droite, en arrangeant une corde de son métier.

Le docteur Catteau a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

La Tournée Romain : « Michel Strogoff ». — La première représentation dans notre ville du magnifique spectacle de Michel Strogoff, par la tournée Romain, est définitivement fixée au vendredi 11 Mai ; trois autres représentations auront lieu le samedi 12, le dimanche 13 ; ce jour-là il y aura une matinée.

Toute la presse est unanime à féliciter M. Romain, pour l'interprétation de la pièce, la richesse des costumes, l'éclat des décors et la splendeur des ballets.

M. Romain qui joue le grand rôle de Michel Strogoff a été acclamé partout, pour la façon admirable dont il rend son personnage, et tous les artistes de sa troupe ont obtenu un grand succès.

Nous engageons fortement les Tourquennois, à assister à ce spectacle.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 8 mai 1900

NAISSANCES. — Joseph Desrumaux, rue des Girondins. — Marie Catrice, rue de Roubaix. — Henri Gaspard, rue du Blanc-Seau. — Rachel Medo, rue Saint-Blaise. — Bertha Grycze, rue des Courses. — Sarah Loy, rue de Mouvaux.

Jules Taquet, 38 ans, rue Carnot, 23. — Balthazarette, 4 mois, rue du Cœur Joyeux. — Prudhomme, Mille-amps, 65 ans, rue des Trois-Frères, 5. — Charles Grimonprez, 18 ans, rue de Neuville, 12.

CROIX

Parti ouvrier français. — Aujourd'hui mercredi à 8 heures et demie du soir, réunion générale de la section de Croix chez Hurtebize, Grand Place.

Ordre du jour : le scrutin de ballotage du 13 mai. Présence indispensable.

Avis aux contribuables. — Les personnes qui n'ont pas encore remis leurs feuilles d'adhésion à la délibération du conseil réclamant la revision du contingent de la contribution personnelle mobilière sont priées de les remettre signées au garde de leur quartier.

Le dossier de cette réclamation sera adressé sous peu à l'autorité compétente.

Recensement des chevaux. — Le citoyen Rupert Lécrinier vient d'être désigné pour faire partie de la Commission de recensement des chevaux mules et mulets. La revue de ces animaux aura lieu le 6 juin prochain sur la Grand'Place.

Lettre ouverte. — A Monsieur Pluquet, vice-président de la Commission de l'Hospice, et à M. Couturier, vice-président du Bureau de Bienfaisance

Messieurs,

Par les yeux chassieux du mystérieux C. Desogiers, vous pleurez toutes les larmes de votre déconvenue électorale dans la *Croix du Nord* d'hier matin.

Votre devoir, en présence du résultat significatif des élections de dimanche est de laisser à d'autres le poids des fonctions que vous tenez de vos amis de la Préfecture, comme vous deux soutiens de la Réaction.

Le plus vulgaire bon sens vous commande de démissionner. Reste à savoir si vous aurez la loyauté de vous retirer de la Vie Publique.

La question vous est posée. La population de Croix attend votre réponse avec l'espoir que vous entraînerez dans votre retraite les satellites que vous vous êtes fait adjoindre pour appuyer vos actes de favoritisme.

Nous attendons, M. Pluquet et M. Couturier !

G. MUDÉ-GULY.

SIDI HADJ MOUSSAH, invite tous les amateurs qui voudront acheter le NOUGAT BOER, à s'adresser à sa baraque située dans la première allée des marchands de foire.

(50 p. 0/0 de rabais sur toutes les marchandises).

GRANDE LOTERIE du Nougat FRANCO BOER au Champ de Foire, en face de la rue du Bassin.

LE NORD

LILLE

Grave accident de travail. — Hier matin, vers 10 heures, le nommé Pierre Desmettre, âgé de 22 ans, ouvrier peintre, demeurant rue du Bois Saint-Sauveur, 32, était occupé pour le compte de M. Nicodème, ingénieur, à nettoyer les chassis du second étage de la maison située boulevard de la Liberté, 138, quand l'échelle sur laquelle il était monté glissa.

Le malheureux ouvrier tomba d'une hauteur de douze mètres environ sur le trottoir.

Relevé aussitôt, il reçut les premiers soins du docteur Charmeil qui, vu l'état grave du blessé, le fit transporter d'urgence par la voiture d'ambulance à l'hôpital St-Sauveur, où le docteur Lamiret constata une fracture du crâne, une du poignet gauche, une autre du poignet droit, luxation du coude droit ainsi que des fractures multiples et compliquées aux cuisses.

Une enquête est ouverte par M. Lemaurier, commissaire de police du 4e arrondissement.

Mauvais clients. — Le sieur Barbry, Etienne, et sa sœur, Mme Joyez, Emile, photographes, actuellement installés rue de Fives, à l'occasion de la kermesse du quartier, voyaient entrer dans leur baraque un groupe de quatre jeunes gens qui avaient l'intention de se faire photographier, ainsi que leurs bonnes amies. L'opération terminée, les photographes n'eurent pas le cœur de plaire à deux des clients, les nommés Delecluze Louis-Robert, 22 ans, journalier, cité Lys, 45, et Gentot, Hubert, journalier également, rue des Etaques, 2, qui invectivèrent madame Joly, Emile, et allèrent jusqu'à la violenter. L'un d'eux voulut même détourner les 20 sous qu'il avait versé.

Entendant la dispute et venant au secours de sa sœur, le photographe essaya de calmer ses clients. Mais les 4 ouvriers, Gentot Hubert, Delecluze Louis Robert, Gentot Georges, 20 ans, cordonnier, rue Wilar, 2 et Delecluze Auguste, 20 ans, journalier, rue des Etaques 57, se ruèrent alors sur lui.

Mis en état d'arrestation, ces 5 individus ont été interrogés hier par M. Boucart, commissaire du 4e arrondissement.

Les nommés Delecluse Auguste-Louis et Delecluse Louis-Robert, comme étant les seuls vrais coupables ont été conduits au Parquet et seront poursuivis pour coups et blessures et pour tentative de vol.

Pour s'habiller à bon marché. — Samedi dernier trois individus, passant devant l'étalage de M. Baleter, tailleur, rue de la Monnaie, 15, s'emparaient de trois pauta ons de velours exposés en vente.

Plainte fut déposée devant M. Queutier, commissaire du 2e arrondissement, qui fit opérer des recherches.

La sûreté put enfin mettre la main sur le trio qui se compose de Arthur Pottier, 17 ans journalier, rue Fontenelle, cour Duhem, Edmond Masse, 17 ans, même profession, rue des Meuniers, 15, et Alfred Pollet, 18 ans, rue des Bateliers, 12.

Ces trois individus, au lieu de travailler, ne vivent que de vols.

Ils ont passé des aveux complets et hier matin, ont été écroués à la maison d'arrêt.

Faculté de Médecine. — *Examens subis avec succès pendant le mois d'avril 1900.* — 1er Examen Doctorat (nouveau régime). — MM. Daniel, Odoul, Quénay, Huriez, Fievet, de Casteras, Heleau, Gellé, Faucon, Houre, Merveille, Galland, Klein, Pérard, Cochy-de-Moncan, Levesque, Rudeux, Lefebvre Henri, Warin, Legrain, Leblond, Bouret, Natier.

2e Examen de Doctorat (Nouveau régime). — MM. Gaubert, Hofman, Bong.

1re partie du 3e Examen de Doctorat (ancien régime). — M. Brassart.

1re partie du 3e Examen de Doctorat. — MM. Acherendoff, Vanlaer, Boulenher, Bournoville

2e partie du 3e Examen du Doctorat (ancien régime). MM. Lequint, Marlier, Kisselkoff.

2e partie, 3e Ex Doctorat (nouveau régime. — M. Valentin.

4e examen de Doctorat. — MM. Rembouville, Cresson, Kisselkoff, Marlier.

Thèse de doctorat. — MM. Defeuilloy, Platel.

2e Examen d'officiat. — Vandeputte.

Les trois Coquelin à Lille. — La représentation de gala que les trois Coquelin donnent à Lille ce soir mercredi promet d'être des plus brillantes. Il serait du reste surprenant qu'il en soit autrement avec un pareil programme et de tels artistes.

Savon Paris-Ménage

POUR LE LINGE

aux Amandes du Lékélé

PARIS-MÉNAGE lessive mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE blanchit mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE conserve mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE purifie mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE adoucit mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE détache mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE affine mieux le linge.
PARIS-MÉNAGE embaume mieux le linge que n'importe quel autre savon pour le linge.

VICTOR VAISSIER, créateur des Savons du Congo

Membre du Comité d'admission à l'Exposition de 1900

PARIS-MÉNAGE
se vend à ROUBAIX, chez MM.

Léon Basselart, 91, rue de Mouvaux ;
Hector Desfontaines, 25, Grande-Place ;
Morelle-Scarcerieau et sœur, 5, Grande-Rue ;
Sauterne, épicerie moderne, 112, rue de la Gare ;
Delannoy Edouard, rue Descartes, 49 ;
Behague, rue Nain, 14 ;
Pauchet, rue Archimède, 85 ;
Cuvelier, rue de Tunis ;
Grouillou, boulevard de Metz, 96 ;
Mme Vve Guéquière, rue du Cartigny ;
Mlles Bourgeois sœurs, 209, rue de Lille ;
Mlle Coulon, rue de Lannoy ;
Beuscart, rue de l'Alma, 223 ;
Leclercq, rue du Tilleul, 177 ;
Vve Cornille, rue du Tilleul, 208.

A CROIX, CHEZ MM.

Ruyseka ert, rue Kléber ;
Bodin ;
Leman-Gons, à l'Allumette ;
Allegaert, rue Petit-Boutique ;
Willion, épicière à l'Allumette.

A TOURCOING, CHEZ MM.

Sauterne, 40, rue Saint-Jacques ;
Leman, rue des Cinq-Voies ;
Florin-Lavergne, 28, rue Dérégnaucourt, Blanc-Seau ;
Pottiers, rue du Midi, 26 ;
Dolomieu, rue des Poutrains, 141.

A WASQUEHAL, CHEZ M.

Dupont-Catteau, rue du Riez.

A HEM, CHEZ M.

Wagnon, Aux trois Baudets.

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur BOLE, licencié ès science
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 8 mai

	5	6	7	8	7
ALCOOLS				**FARINES**	
Cour.	3/6	5/60		Cour.	21/75
Procha.	5/	5/		Procha.	25/50
Mai	37/	37/		Mai	25/25
Déc.	4/	4/		Déc.	27/50
BLÉS					
Cours	77/				
Procha.	75/	77/			
Mai	22/50	22/75			
Déc.	22/	22/			
SEIGLES					
Cours	75/				
Procha.	75/	75/			
Mai	75/	75/			
Déc.	00/00	00/00			
AVOINES					
Cour.	17/50	17/50			
Procha.	17/75				
Mai	17/25	17/50			
Déc.	17/50				
HUILES					
Cour.	50				
Procha.	50				
Mai	50				
Déc.	50				
COLZA					
Cour.	50	25			
Procha.	50				
Mai	50	50			
Déc.	50	50			
SUCRES					
Cour.					
Procha.					
Mai					
Déc.					

Le Gérant, Jean P[illegible].

Lille. — Imprimerie de [illegible], 28, Rue de Fives, 28

FEUILLETON DU 10 MAI. — N. 68

CRIME DE PASSION

PAR

Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVADÉ

— Nous parlions de M. Gordon tout à l'heure... L'avez-vous jamais examiné attentivement ?

— Non. Je l'ai aperçu comme ça, par hasard. Il m'a fait bien souvent apporter des provisions, de l'argent, des vêtements pour les petits... Mais toutes les fois que je suis allée exprès aux Rouches pour le remercier, avec mes enfants, il n'a pas pu le voir, il ne m'a pas reçue...

— Eh bien ! il faut absolument que vous vous rendiez auprès de lui.

— Pourquoi faire ?

— Vous direz que vous êtes malade. Vous inventerez n'importe quoi. Mais lorsque vous approcherez de lui et là, vous le considérerez avec toute votre attention, avec tous vos souvenirs d'il y a vingt ans...

Pendant quelques instants la surprise de la mère Barbadé fut telle qu'elle ne trouva rien à répondre.

Puis tout à coup elle s'écria :

— Est-ce que vous croyez que M. Gordon...

— Oui, peut-être... j'en ai déjà une preuve... une preuve de plus me serait utile...

— Dans quel but ? Je suppose que vous n'avez pas de mauvaises intentions contre lui ?

— Quelle pensée !

— Alors, c'est la curiosité qui vous pousse ?

— Simple curiosité, oui...

Et remarquant chez la vieille de la défiance et une sorte d'inquiétude, il se hâta de la rassurer.

— N'en parlons plus, la mère... je ne veux pas que vous fassiez un cas de conscience de ce que je vous demande. Mais remarquez que vous n'avez aucune reconnaissance à garder envers Jean Vandale — si tant est que Gordon et Vandale soient le même homme — car si Vandale a été généreux vis-à-vis de vous autrefois, est-ce que vous ne lui avez pas sauvé la vie ? Est-ce que vous ne lui avez pas sauvé la liberté ?

Sans vous, ou bien il serait mort ! ou bien il serait au bagne, en train d'achever sa condamnation ! Un pareil service, cela vaut une fortune... mère Barbadé... Or, si ce service vous avait été payé au prix d'une fortune, je ne vous retrouverais pas ici, dans une pareille misère et réduite pour vivre et faire vivre vos enfants à implorer la charité...

— C'est vrai, pourtant ! c'est vrai !

— En supposant que Gordon soit Jean Vandale, si Gordon se montre aujourd'hui généreux pour vous, croyez-vous qu'il fait plus que son devoir, et que son devoir au contraire, ne serait pas de vous tirer de peine ?.., de vous enlever de cette misère pour vous faire habiter une maison plus commode, plus chaude, ou vous ne seriez plus malade et où vos enfants ne risqueraient pas de gagner les fièvres ?... De vous donner quelques bonnes petites rentes qui vous permettraient de vivre tranquillement ?...

— C'est vrai, oui, c'est vrai !

— Car enfin, supposez que Jean Vandale se cache sous le nom de Gordon...

— Oui, je suppose, dit-elle, écoutant avec attention.

— C'est qu'il a tout intérêt à ce qu'on ne le reconnaisse pas.

— Naturellement... Ça saute aux yeux... Si on le découvre, on le renvoie au bagne...

— Eh bien ! si vous êtes sûre de ne pas vous tromper en reconnaissant Vandale dans Georges Gordon, croyez-vous mère Barbadé, qu'un pareil secret ne vaut pas d'être payé ?... Croyez-vous qu'un pareil secret ne vaut pas mieux que quelques charités banales ? Croyez-vous enfin, que ce secret ne vaut pas une fortune ?...

— Si, si, cela vaut une fortune.

— D'un mot, vous pouvez renvoyer Jean Vandale au bagne...

— D'un mot, oui d'un mot !

— Faites-vous payer votre silence...

— Oui, oui, vous avez mille fois raison... Je suivrai votre conseil... Mais si je me trompe... Si ce n'est pas Jean Vandale !... Car, je peux me tromper !... Vingt ans passés ! C'est beaucoup !... C'est difficile d'avoir une certitude !

— N'ayez peur de rien... Moi je vous le jure, c'est Jean Vandale qui se cache sous les traits de Gordon... et si vous êtes prudente, si vous êtes adroite, il vous l'avouera !

— Alors dès demain, j'irai le trouver.

— Sans faute ?

— Sans faute, monsieur Savinien.

— Je vous attendrai à votre sortie des Rouches. Et vous me raconterez ce qui se sera passé.

— Comme vous voudrez...

Savinien se leva.

Et alors, seulement, il jeta un coup d'œil autour de lui, comme pour ne rien oublier de ce taudis où il venait pour la seconde fois.

La mère Barbadé se méprit.

Elle se mit à rire :

— Oh ! nous ne sommes pas richement logés.

Mais ce n'était pas à cela qu'il songeait...

Il rêvait tout à coup à cette scène qui s'était passée là, avec Marguerite, lorsqu'il avait voulu la rendre victime de son infamie...

Il rêvait à Marguerite, si belle dans son désordre, éperdue dans son épouvante et le dégoût et l'horreur qu'il lui inspirait.

Oh ! comme elle était belle